



Préfecture de Seine-Maritime

Commune de GRAINVILLE-la-TEINTURIERE

Informations sur les risques naturels et technologiques majeurs

pour l'application des I, II de l'article L 125-5 du code de l'environnement

1. Annexe à l'arrêté préfectoral

N°	2006-049	du	02/01/2006
----	----------	----	------------

2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [PPR n]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n		oui	<input checked="" type="checkbox"/>	non	<input type="checkbox"/>
Approuvé	date	07 mars 2002	aléa	Inondation par débordement de la Durdent	
Prescrit		26 novembre 1996		Inondation par ruissellement au droit des vallées sèches à fortes pentes	
				Inondation par remontées de nappes	

Les documents de référence sont :	
Note de présentation et règlement du PPRn	Consultable sur Internet

3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [PPR t]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t	oui	<input type="checkbox"/>	non	<input checked="" type="checkbox"/>
--	-----	--------------------------	-----	-------------------------------------

4. Dates des arrêtés portant constatation de l'état de catastrophe naturelle pour le risque inondation

11 janvier 1994 08 mars 1994 06 décembre 1994 06 février 1995 14 juin 2000 29 août 2001

5. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application du décret 91-461 du 14 mai 1991 modifié relatif à la prévention du risque sismique

La commune est située dans une zone de sismicité	zone Ia	zone Ib	zone II	zone III	zone 0	<input checked="" type="checkbox"/>
--	---------	---------	---------	----------	--------	-------------------------------------

pièces jointes

6. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques pris en compte

Copie de la carte de zonage réglementaire du PPRn en date du 07 mars 2002- 4 planches A3 + 1 planche A3 zoomée	
Copie de la carte des aléas du PPRn en date du 07 mars 2002- 4 planches A3 + 1 planche A3 zoomée	
Note de présentation et règlement du PPRn	

7. Description des phénomènes d'inondation

Située dans la vallée de la Durdent, la commune de Grainville-le-Teinturière est concernée, dans ses parties urbanisée et naturelle, par des risques d'inondation liés au débordement de la rivière, ainsi qu'à des phénomènes de ruissellement provenant des plateaux environnants. Des remontées de nappes ont aussi été constatées localement en fond de vallée et aux endroits où la nappe est proche du terrain naturel.